



CE1 de l'école primaire « Calvinhac » à Toulouse (31000)

N°6
15 novembre 2023

« Quand vient le petit matin, l'homme se lève, sort de sa cage thoracique et s'en va, comme tout le monde, au boulot.

Dur, hein ?

Non, j'aime.

Il respire, il respire, les fleurs, les femmes, les flots, les flammes, les fureurs, les sanglots. »

Timotéo SERGOI

Extraits de *Le tour du monde est large comme tes hanches*, Tétras Lyre, 2010

Poète-parrain d'École en Poésie 2023-24

Informations aux mandataires

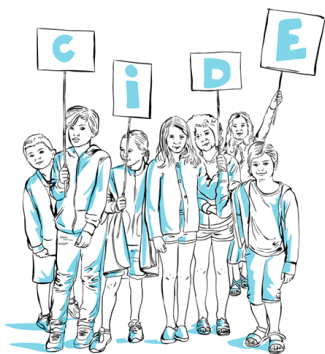
Question mandataire : La présence du contrat MAE/MAIF dispense-t-elle les familles de souscrire une assurance individuelle ?

→ Non, le contrat MAE-MAIF ne couvre pas le temps scolaire obligatoire, la cantine, la garderie, le trajet domicile- école et les activités extrascolaires (Sport, vie privée, vacances ...) Le contrat MAE-MAIF est collectif, il ne couvre pas les accidents qui surviennent pendant la récréation notamment quand un enfant se blesse seul.

Question mandataire : Si la totalité des élèves sont déclarés adhérents USEP et adhérents OCCE, est-il nécessaire de souscrire 2 contrats d'assurance ?

→ Oui car les activités couvertes ne sont pas les mêmes (sportives pour l'USEP – coopératives pour l'OCCE). Juridiquement ce sont deux entités distinctes, avec deux risques différents à assurer.

Les actions OCCE et de partenaires en cours



Anniversaire de la CIDE 20 novembre 2023

Vous souhaitez évoquer les droits de l'enfant avec votre classe, nous vous proposons :

- **les lettres nationales OCCE**, envoyées en amont, elles abordent les droits suivants : faire connaître la CIDE aux adultes et aux enfants, le droit à la famille, le droit d'être protégé contre les mauvais traitements;
- L'action départementale « **Chantons les droits** », à partir d'une chanson populaire, les enfants modifient les paroles sur le thème des droits de l'enfant, un moyen d'aborder ce thème entre classes.
- La malle OCCE « **Droits de l'enfant** » contenant des jeux autour des droits



Calendrier OCCE 2025 « Notre poème préféré »

Comme chaque année, l'OCCE national propose que les coopératives participent à la réalisation du calendrier 2025. C'est l'occasion de valoriser les productions des enfants et de financer des projets coop par la vente des calendriers.

Vous souhaitez recevoir plus d'informations, n'hésitez pas à nous appeler ou à [consulter le dossier en ligne](#).

Les productions scannées sont à parvenir auprès de notre association **avant le 12 janvier 2024**



Action OCCE « Etamine » Création, réalisation et échange de livres produits collectivement

« **Auteur Etamine** », c'est s'engager dans un projet d'écriture coopérative, inscription entre le 7 novembre 2023 et 13 janvier 2024;

« **Lecteur Etamine** », c'est se lancer dans un projet de lecture coopérative, inscription entre le 30 janvier et 28 février 2024;

Consulter [le site OCCE rubrique « Etamine »](#) pour plus d'informations.